

1. **INSTITUT DU GENRE EN GÉOPOLITIQUE**

**GENRE ET FRANC-MAÇONNERIE** : **UNE UTOPIE SOCIO-SITUÉE ?**

Par Lilia Vanbeveren, Juin 2021

Les opinions exprimées dans ce texte n’engagent que la responsabilité de l’autrice.

Pour citer cette publication : Lilia Vanbeveren, « Genre et franc-maçonnerie : une utopie socio-située ? », Institut du Genre en Géopolitique, Juin 2021.

© Tous droits réservés, Institut du Genre en Géopolitique, Paris, 2021.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION2

Circonscriptions méthodologiques et limites de la démarche3

PARTIE I - L’UTOPIE MAÇONNIQUE : UN HÉRITAGE HISTORIQUE 5

1. Recontextualisation5

PARTIE II - LES FEMMES ET LA FRANC-MAÇONNERIE : UNE RECONNAISSANCE TARDIVE8

1. Les valeurs maçonniques : une réappropriation genrée ? 10

2.1 Egalité10

2.2 Fraternité et universalité13

CONCLUSION16

BIBLIOGRAPHIE18

**INTRODUCTION**

Espace de réflexion et de spiritualité[[1]](#footnote-2), microsociété discrète voire secrète[[2]](#footnote-3), école de la vie et lieu de rencontres socio-culturelles, quête identitaire, communion humaine ou encore rapport au monde[[3]](#footnote-4), la franc-maçonnerie alterne entre traditions et évolutions. Condamnée par certain.e.s, fantasmée par d’autres, la franc-maçonnerie intrigue autant qu’elle dérange[[4]](#footnote-5). Son utopie créatrice d’humanisme et de libéralisme de pensée (liberté, égalité, fraternité, tolérance, etc.) est souvent méconnue ; son système d’initiation et de développement interne de ses membres via des pratiques ésotériques, symboliques et rituéliques, est quant à lui critiqué et mésinterprété : le grand public les considérant comme des procédés « mystérieux » et « élitistes », « complotistes » ou « sectaires »[[5]](#footnote-6). Loin d’être idéale cependant, la franc-maçonnerie fut néanmoins précurseure dans certains domaines : l’athéisme, la laïcité, l’interculturalité[[6]](#footnote-7), etc.

La professeure et spécialiste de la franc-maçonnerie et des Lumières, Cécile Révauger, souligne ainsi dans son ouvrage *La longue marche des franc-maçonnes* (2018)[[7]](#footnote-8), les variations idéologico-structurelles, tantôt conservatistes (résistances à l’écriture inclusive[[8]](#footnote-9) par exemple), tantôt progressistes (les loges féminines et mixtes[[9]](#footnote-10)), ayant ponctué son existence. D’après Cécile Révauger, « tout y est possible, la plus grande rigidité comme la plus grande souplesse[[10]](#footnote-11) ». Poreuse aux cultures, sensible aux transferts d’idées, la franc-maçonnerie offre « une représentation miniaturisée des caractères et des comportements de la vie sociale. Chaque chose étant vue et ressentie à travers un zoom, les défauts comme les qualités[[11]](#footnote-12) », explique l’autrice franc-maçonne Magali Aimé dans son livre *Femme et franc-maçonne. Paroles d’apprenties, silences de compagnonnes* (2012)[[12]](#footnote-13).

Si le présent rapport ne s’étend guère sur les origines de la franc-maçonnerie, mélange de sources historiques et de mythes[[13]](#footnote-14), ainsi que sur les innombrables déclinaisons polymorphes de cette institution (régulière et dogmatique/irrégulière et libérale, spéculative/opérative, masculine/mixte/féminine, etc.), il tente toutefois d’aborder la franc-maçonnerie sous le prisme du genre, au travers d’une problématique questionnant notamment son utopie créatrice, et plus spécifiquement les schèmes de pensées philosophiques, conceptuels et implicites qui la sous-tendent.

Circonscriptions méthodologiques et limites de la démarche  
  
 Tout d’abord, ladite introspection repose sur le genre[[14]](#footnote-15) comme instrument d’analyse permettant de révéler une construction genrée de la société, ainsi que les principes, valeurs, croyances et doctrines qui la composent. Une bicatégorisation essentialiste qui divise et hiérarchise encore aujourd’hui les hommes et les femmes. Elle emprisonne les individus dans des carcans normatifs influençant leurs perceptions identitaires, leurs rapports aux autres et leur vision du monde. Des mécanismes intériorisés et invisibilisés (modèles, conventions, stéréotypes, etc.) qui ont trait d’une part au genre comme légitimation artificielle d’une « biologie naturelle », et se réfèrent d’autre part, de manière intersectionnelle, à d’autres dynamiques socialement constituées : la race, la classe, la culture, etc. L’objectif de cette exploration est donc d’examiner, de relever, voire de commenter, via le sujet de recherche qu’est la franc-maçonnerie, les biais constructivistes qui bâtissent cette organisation aussi bien spiritualiste qu’humaniste ; et d’amorcer des éléments de réflexion sur le genre, l’utopie maçonnique et sur ce qui pourrait, potentiellement, interconnecter les deux.

Ensuite, cette étude se fonde exclusivement sur des écrits scientifiques et génériques à portée didactique ou vulgarisatrice. Afin d’éviter toute idée préconçue, jugement hâtif ou encore *a priori* fallacieux, il importait de se rapporter à des sources écrites par des chercheur.se.s, passionné.e.s et spécialistes de la franc-maçonnerie. Des personnalités diverses, souvent maçonnes et maçons, qui offrent des éclairages à la fois spécifiques et complémentaires sur ce qui constitue la franc-maçonnerie actuelle : sa construction historique, mais également sa modernisation contemporaine. Se référer à leurs mots et paroles permet ainsi de contextualiser, d’expliciter et de questionner cette institution et les représentations, imaginées ou avérées, qu’elle véhicule.

Enfin, avant d’entamer l’analyse à proprement parler, nous allons situer le positionnement intellectuel et idéologique de cette observation. Cécile Révauger le démontre : « Aucune histoire n’est totalement objective ; elle reflète toujours le point de vue de son auteur […]. Aucun auteur n’est invisible. Le tout est qu’il ne tente jamais de se calfeutrer, de se dissimuler ou de refermer des portes. Aux lecteurs d’ouvrir celles qui leur conviennent[[15]](#footnote-16) ». Il est, en effet, primordial de préciser le point de vue socio-situé adopté[[16]](#footnote-17), afin que ce dernier puisse éclairer les éventuels, et plus que probables, limites et écueils subjectivés de la méthode. Mais énoncer son angle d’approche sert également, comme le développait Donna Haraway[[17]](#footnote-18), à interroger, à recontextualiser et à se positionner par rapport à [l’] « objectivité scientifique[[18]](#footnote-19) ». Une « sacerdotale[[19]](#footnote-20) » objectivité ou « neutralité axiologique », qui pendant longtemps, de manière invisible et inconsciente de nouveau, classifie les connaissances (leurs productions, leurs validités et leurs diffusions), entre les savoirs détenus par d'éminents scientifiques et philosophes, souvent masculins[[20]](#footnote-21), et les autres. Donna Haraway ainsi que diverses autres autrices féministes ont ainsi dénoncé cette mainmise du savoir « contrôlé par des philosophes mâles qui codifient le droit canon de la connaissance[[21]](#footnote-22) ». Une fabrique du savoir genrée qui témoigne d’une forme d’exclusivité et de prétention (masculine) à l’érudition et à la sagesse[[22]](#footnote-23), tout particulièrement scientifiques. Une théorisation qui, sous le couvert d’une objectivité scientifique et d’une démarche vers la vérité, a véhiculé, et continue parfois à le faire, les opinions et les paradigmes socio-situés d’une hégémonie dominante ; mésestimant ou ignorant celles d’individus catalogués de fait dans une altérité infériorisée.

En résumé, cette présente étude dénote d’un point de vue externe, profane, non-initié, féminin sur un sujet situé, la franc-maçonnerie, avec une posture située, le genre.

**PARTIE I - L’UTOPIE MAÇONNIQUE :** **UN HÉRITAGE HISTORIQUE**

La conception du terme « utopie » reviendrait à l’auteur anglais Thomas More, issu de son iconique ouvrage De optimo reipublicae statu, deque nova insula Utopia (1516)[[23]](#footnote-24) . Ce mot, dérivé du grec latinisé « u – topia », signifierait étymologiquement « nulle part » et s’envisagerait comme « la description d’un monde imaginaire, en dehors de notre espace ou de notre temps […] »[[24]](#footnote-25) ; un univers possible (ré)inventé, à cheval entre le spéculatif et la pratique, puisant ses inspirations et formes dans le rêve, la psychanalyse, mais aussi dans la critique et la reconstruction sociale, philosophique voire politique.

Fil conducteur de l’ouvrage de fond de Céline Bryon-Portet et Daniel Keller[[25]](#footnote-26), l’utopie maçonnique[[26]](#footnote-27) se décrit notamment comme étant une « utopie de perfectionnement individuel et collectif, qui prend appui sur un dispositif symbolique et vise à une modification comportementale intra-muros et extramuros, formant ainsi des initiés, aptes à faire advenir une société meilleure et plus éclairée ; « centripète et centrifuge, initiatique et sociétale, [l’utopie maçonnique] offre une paradoxale démarche de recueil et de déploiement, une invitation à l’introspection et au voyage»[[27]](#footnote-28). Ainsi, cette utopie fondatrice se traduirait dans les faits par une volonté, à la fois collective (en loge) et individuelle (en dehors du « temple »), d’érection d’une société meilleure : « Améliorer l’homme pour améliorer la société. Ou mieux encore, améliorer à la fois l’homme et la société, s’attacher au progrès de l’humanité, comme le suggèrent certains rituels, avec l’objectif d’édifier un monde idéal et fraternel »[[28]](#footnote-29).

L’examen de l’utopie maçonnique sert ici de prétexte philosophique, de point de vue conceptuel ainsi que de fil conducteur critique à l’exploration de la franc-maçonnerie. L’investigation de son contexte d’émergence, le survol de son évolution historique, mais surtout la réappropriation de cette utopie fondatrice par ses membres aidera à la compréhension de cette organisation ; quelle(s) signification(s) les franc-maçon.ne.s accolent-elles, encore aujourd’hui, à cette utopie et en quoi celle-ci s’avère-t-elle potentiellement genrée ?

1. Recontextualisation[[29]](#footnote-30)

Le 24 juin 1717, quatre loges[[30]](#footnote-31) londoniennes fusionnent en une « grande loge ». La Grande Loge de Londres, première « obédience maçonnique[[31]](#footnote-32) », marque ainsi la naissance de la franc-maçonnerie moderne. Une émergence qui se contextualise d’une part dans les Lumières anglaises (monarchie parlementaire, « relative tolérance religieuse », « essor scientifique »), et d’autre part dans le milieu opératif[[32]](#footnote-33), traditionnel et séculaire, des loges de la construction. Depuis les années 1600 des maçons spéculatifs[[33]](#footnote-34) y sont progressivement acceptés. Avec la libéralisation et le déclin du milieu opératif, la maçonnerie spéculative prend finalement son essor durant le XVIIIe siècle, héritière des loges opératives du Moyen-Âge et de la Renaissance. L’initiation au métier se transforme toutefois en initiation symbolique : la construction intellectuelle, spirituelle, idéale et fraternelle remplaçant dorénavant la construction matérielle. Les principes philosophiques de la Grande Loge de Londres sont publiés et rédigés en 1723 par le Révérend James Anderson, sous le titre The Old Charges of Free and Accepted Masons[[34]](#footnote-35). Cette compilation et réécriture d’anciens manuscrits, les « Vieux Devoirs » ou « Old Charges »[[35]](#footnote-36), relate le substrat mythique, légendaire et symbolique du métier de bâtisseur, ainsi que les règles du métier, les « statuts » des corporations de maçons opératifs du XIVe au XVIIe siècle.

Enfin, en se constituant « centre d’union[[36]](#footnote-37) », la franc-maçonnerie aspire à devenir une structure de rencontre fraternelle, universelle, tolérante[[37]](#footnote-38) et pacifiée ; à contre-courant du climat politique et des guerres de religion ayant précédé 1717. Elle se développe ensuite à travers le monde où elle est tolérée (ce n’est pas le cas des régimes totalitaires par exemple). Sa structure, dépositaire d’un ancestral patrimoine initiatique, se base sur des rites, des rituels, des mythes, des récits légendaires et des symboles. Sa mise en œuvre se traduit par des approches différenciées et des sensibilités plurielles. Pour ne citer que certains cas, et de façon généralisatrice, voici quelques exemples dénotant de ses nombreuses variations.

La première est celle entre les loges et obédiences dites « régulières », et celles dites « irrégulières ». Les loges « régulières », traditionnelles, dogmatiques (théistes) et masculines, s’affilient et se réfèrent directement à la Grande Loge Unie d’Angleterre (constituée en 1813), « considérée comme la « Grande Loge Mère » de toutes les Grandes loges du monde[[38]](#footnote-39) ». Implantées très largement dans le monde anglo-saxon, ces loges et obédiences respectent la tradition des « Landmark [[39]](#footnote-40) », et sont demeurées exclusivement masculines et misogynes. Aucune femme n’y est admissible à l’initiation, ni même admise en visite. Leur contenu se veut « purement » rituel, s’abstenant notamment de thématiques et de discussions politiques.

À l’inverse, au sein des loges irrégulières, et de manière quelque peu réductrice et caricaturale, les loges qualifiées d’ « irrégulières » sont libérales, adogmatiques, unisexes (masculines/féminines) ou mixtes. Davantage développées en Europe occidentale, elles se revendiquent d’une totale liberté de conscience et de pensée : leur « travail spéculatif » privilégiant rituel et symbolique d’une part ; réflexion et société d’autre part grâce à l’organisation de conférences et de débats.

Au sein de ces loges « irrégulières » francophones et occidentales (France et Belgique), il existe également d’autres critères les distinguant les unes des autres : notamment celles du « genre » et de la « tendance ». Ces loges sont donc subdivisées en loges masculines, féminines et mixtes[[40]](#footnote-41) d’un côté ; et les loges à vocation « rituelle » ou « sociétale » de l’autre. Les premières visent une maçonnerie traditionnelle, essentiellement axée sur les « fondamentaux » de l’existence via le processus initiatique et le substrat symbolique. Elles misent sur le perfectionnement de leurs membres, comme sources de leurs rayonnements individuels sur le forum social. Les secondes se font le prolongement, au sein de la loge, des considérations et problématiques sociétales : aspirant à l’amélioration de « l’Humanité » et à l’éclosion d’une société « idéale ». Elles adaptent finalement, en quelque sorte, les pratiques maçonniques à une recherche appliquée des enjeux sociétaux et éthiques[[41]](#footnote-42).

Pour conclure, les obédiences, juridictions et loges se diversifient aussi en fonction du Rite et du Degré. Les Rites sont des « systèmes initiatiques organisés selon une progression par degré ; chaque degré se basant sur un rituel, un récit légendaire et des symboles appropriés et spécifiques[[42]](#footnote-43) ». Ils sont exercés indifféremment par les maçonnes et maçons, à l’exception de la structure anglaise, principalement masculine pour rappel. Enfin, les loges et les corps maçonniques peuvent présenter une progression initiatique et un nombre différent de degrés. Certaines, dites « loges symboliques », se limitent aux trois premiers degrés, modèle le plus répandu dans le monde ; quand d’autres, appelées « Hauts Grades », se consacrent aux autres degrés.

**PARTIE II - LES FEMMES ET LA FRANC-MAÇONNERIE : UNE RECONNAISSANCE TARDIVE**

Historiquement misogyne tel qu’il fut attesté dans sa charte constitutionnelle de 1723[[43]](#footnote-44) (les Constitutions d’Anderson), la franc-maçonnerie s’ouvre officiellement aux femmes vers la fin du XIXe siècle. Même si l’historiographe Cécile Révauger évoque une présence féminine antérieure à ce siècle (Lady Elisabeth Aldworth en 1712[[44]](#footnote-45), Mary Barister en 1714[[45]](#footnote-46), Hannah Mather Crocker vers 1798[[46]](#footnote-47), ou encore les loges d’Adoption[[47]](#footnote-48)), ces dernières font figure d’exception. La première obédience mixte, l’Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain », voit le jour en France en 1892. La première obédience française exclusivement féminine se crée en 1952[[48]](#footnote-49), et son équivalente belge en 1981[[49]](#footnote-50). En France, la constitution d’une maçonnerie féminine aurait été envisagée dès 1744, mais ne s’officialisera qu’en 1952 suite aux mouvements contemporains d’émancipation des femmes. Enfin, en Grande-Bretagne, pays pourtant réputé pour sa « régularité », il existe également à présent deux obédiences mixtes et deux obédiences féminines.

Cécile Révauger ajoute que la franc-maçonnerie a, durant de nombreuses années, ignoré et ostracisé les femmes[[50]](#footnote-51) aussi bien au niveau de son histoire que dans ses recherches. « Il faut attendre la fin du 20e siècle pour que paraissent les premiers écrits consacrés aux femmes et à la franc-maçonnerie[[51]](#footnote-52) ». Auparavant les études étaient menées par « des historiens amateurs, souvent francs-maçons eux-mêmes, surtout désireux de mettre en valeur l’histoire d’une loge en particulier et donc faiblement intéressés par la présence très marginale des femmes aux XVIIIe et XIVe siècles. De façon significative, c’est lorsque les recherches sur la franc-maçonnerie devinrent universitaires que les franc-maçonnes acquirent une certaine visibilité[[52]](#footnote-53) ». De façon concrète, et en lien avec cette thématique, l’on pourrait par exemple évoquer que dans le livre d’Alain Bauer et Roger Dachez, au chapitre consacré à quelques figures de la franc-maçonnerie, aucun nom de femme ne soit cité. De même, dans les ouvrages de recherche et vulgarisation de Paul Naudon[[53]](#footnote-54), Joël Arvelle[[54]](#footnote-55) ou encore Céline Bryon-Portet et Daniel Keller[[55]](#footnote-56), les pages consacrées réellement à la femme (son rôle, sa place ou sa présence tout simplement) sont largement minoritaires[[56]](#footnote-57). Ce qui révèle un désintérêt, un oubli, voire une non-reconnaissance des femmes dans l’histoire de la franc-maçonnerie[[57]](#footnote-58), la production littéraire et scientifique, ou au sein de la société plus généralement, et illustre une fois encore une iniquité de genre. Partialité découlant d’un cadre social et politique global et à laquelle la franc-maçonnerie, même contemporaine, a tendance à se conformer[[58]](#footnote-59).

Aujourd’hui cependant, malgré quelques réticences et autres résistances, les femmes font désormais partie intégrante de la franc-maçonnerie, ayant acquis leurs places aussi bien dans des loges mixtes que dans des loges féminines[[59]](#footnote-60). Mais est-ce suffisant pour qualifier la franc-maçonnerie (et *a fortiori* ses principes philosophiques et son utopie sous-jacente) d’égalitaire, de non-discriminatoire, de non-sexiste, et tout simplement de non-genré ? Magali Aimé argue qu’il n’y a « aucun sexisme, ni ségrégation dans le comportement des femmes appartenant à une obédience féminine[...]. Tous les maçons se considèrent comme égaux, quel que soit leur rang dans la société, quelles que soient leurs fonctions […][[60]](#footnote-61) ». Joël Arvelle, franc-maçon, relate que « sur le plan moral, le maçon se perfectionnera et se réalisera pleinement en se conformant toujours plus intensément à quatre grands principes fondamentaux de la Franc-maçonnerie. Les trois premiers sont repris dans la triade : liberté, égalité, fraternité. Le quatrième est la tolérance[[61]](#footnote-62) ». Alain Bauer et Roger Dachez, tous deux francs-maçons, décrivent dans leur ouvrage que « la fraternité est la valeur fondamentale de la franc-maçonnerie. Les membres accueillent immédiatement un nouvel initié en l’appelant « Mon Frère » ou « Ma Sœur » […][[62]](#footnote-63) ». Ces derniers ajoutent, de plus, que l’humanisme est au cœur du discours et des préoccupations maçonniques. « Les francs-maçons aspiraient à devenir les citoyens du monde […]. L’humanisme des francs-maçons exprime l’espoir – peut-être un peu utopique, il est vrai – qu’un monde plus fraternel et plus pacifique est possible et que les valeurs maçonniques de laïcité et de tolérance, éclairées par l’initiation, peuvent aider à y conduire[[63]](#footnote-64) ». Pour terminer, Paul Naudon conclut son livre en rédigeant : « la Franc-Maçonnerie […] centre de l’union […] foyer de convergence vers la plénitude de tout ce qui touche à l’homme sans distinction de race, d’opinion ou de religion […] contribuera ainsi à donner une âme au monde qui se construit à l’échelle de la planète malgré les barrières idéologiques et d’intérêt et à répondre à la nécessité impérieuse d’un néo-humanisme en quête d’une valeur universelle et transcendante[[64]](#footnote-65) ».

De ces divers extraits, non-exhaustifs, quelques mots reviennent pourtant régulièrement. Entre autres, les termes d’égalité, de liberté, de fraternité, d’humanisme, de tolérance, d’initiation et d’universalité. Pour des raisons de modalités, la prochaine partie se penche plus particulièrement sur les concepts d’égalité, de fraternité et d’universalité.

1. Les valeurs maçonniques : une réappropriation genrée ?

Les valeurs maçonniques ne doivent pas se concevoir comme des paradigmes monolithiques hermétiques et indépendants les uns des autres. Elles doivent s’envisager, au contraire, comme des principes reliés, interconnectés ; chacune porteuse et reflet d’une même matrice conceptuelle, philosophique et idéologique, celle des Lumières du XVIIIe siècle. L’intérêt de la présente observation n’est pas de se rapporter à la pensée sexiste, patriarcale et discriminatoire de cette époque, contenue et relayée dans les Constitutions d’Anderson de 1723, mais plutôt de découvrir si ces schèmes originaux ont pu imprégner la conception et l’interprétation modernes de ces valeurs dans l’esprit des auteur.rice.s retenu.e.s.

1.1 Égalité

Daniel Ligou[[65]](#footnote-66) qualifiait dans un de ses écrits[[66]](#footnote-67) la franc-maçonnerie féminine de parallèle : « Il n’est pas lieu, dans cet exposé, de juger de la validité de l’initiation féminine, problème délicat et qui ne peut être résolu que subjectivement […] »[[67]](#footnote-68). Une déclaration qui laisse sous-(en)tendre que la maçonnerie féminine serait délicate et subjective ; en opposition, de manière implicite, à une maçonnerie masculine de référence qui serait naturelle, objective et qui ne nécessiterait pas de validité. L’on pourrait se demander, suite à ces propos, quelle est la définition et la signification de l’égalité en franc-maçonnerie, et si celle-ci revêt la même « valeur » au sein de la franc-maçonnerie féminine et masculine ?

Si la phrase de Daniel Ligou se doit d’être recontextualisé aux années 1980, celles de Magali Aimé, plus contemporaines, apportent des éclaircissements partiels à cette question d’une perception différenciée de l’égalité. Ainsi, dans un passage où elle motive son adhésion à une loge exclusivement féminine, elle expose : « La franc-maçonnerie féminine ne revendique pas l’égalité mais l’altérité, pas plus qu’elle ne se veut différente, elle se veut complémentaire […]. Il me semble évident et naturel d’être dans une obédience féminine[[68]](#footnote-69) ». Cette assertion est intéressante car elle contient différentes représentations et doctrines ayant trait d’une part au féminisme, et d’autre au part au genre. Les notions [d’] « altérité », de « différence », de « complémentarité » et de « nature » font nommément référence au féminisme essentialiste/différentialiste[[69]](#footnote-70). Un féminisme, ou plutôt une perception sociale et une construction de genre, qui revendique une nature différenciée de la femme, complémentaire à celle de l’homme[[70]](#footnote-71), et qui justifierait, dans ce cas-ci, la création de loges séparées selon les sexes (ou genres) au sein de la franc-maçonnerie. Ainsi, de la même manière que certains hommes rechignent à une présence féminine « distrayante » dans leurs loges[[71]](#footnote-72), certaines femmes légitiment leur appartenance à une loge unisexe car elles souhaitent « échapper aux jeux de séduction et développer leur propre vision du monde, fondée sur leur vécu spécifique[[72]](#footnote-73) ». Elles se sentiraient en outre davantage elles-mêmes et épanouies dans un environnement (exclusivement) féminin[[73]](#footnote-74). Marie-Thérèse Besson, grande maîtresse de la Grande Loge Féminine de France (2015-2017), soutient également ce point de vue dans une interview : « Dans la vie quotidienne, nous sommes tout le temps en mixité. Les endroits où il n’y a que des femmes sont rares. Nous nous construisons donc entre femmes mais cela ne veut pas dire que nous sommes contre les hommes […]. Je pense que les femmes ne disent pas les mêmes choses en présence des hommes. Cela nous permet d’aller dans l’intime[[74]](#footnote-75) ».

Une proposition qui avance encore une fois une attitude différenciée selon les genres et les milieux, et corrobore indirectement une dissymétrie sociétale. « C'est parce que leur nature serait « autre » que les femmes pourraient, voire devraient être confinées dans certains rôles, assignées à leur place. Cette affirmation est donc régressive avant d'être, ou en même temps qu'elle est, transgressive, et ses éléments de régression et de transgression sont difficilement discernables. Rien parfois ne ressemble davantage à une définition obscurantiste du féminin qu'une définition féministe du féminin[[75]](#footnote-76) », constate Françoise Collin, philosophe et féministe belge, dans son article Essentialisme et dissymétrie des sexes (1989).

Cette mise en avant d’une essence naturellement féminine légalisant la bicatégorisation genrée (patriarcale), sous-tend également, d’une part, qu’il n’existerait que deux genres, « à l’image » des sexes biologiques masculin et féminin. Cette vision du genre sur la base du sexe dualise[[76]](#footnote-77) en réalité l’identité, « l’humanité[[77]](#footnote-78) » et le monde dans sa globalité. En plus d’oblitérer, de marginaliser, voire de stigmatiser les individus qui encouragent un décloisonnement du genre et une réinvention non-binarisée des identités (la pensée Queer[[78]](#footnote-79)). D’autre part, ce clivage « justifié » se rapporte à la constitution d’une identité féminine construite sous le prisme de l’altérité, telle que Simone de Beauvoir l’avait en outre, attestée dans son iconique ouvrage *Le Deuxième Sexe* (1949)[[79]](#footnote-80). Une identité féminine qui ne pourrait se percevoir et se former qu’en tant que pendant à l’identité masculine. Une altérité certes complémentaire, mais qui cantonne l’individu féminin dans le rôle de « Autre » et qui le dénie en quelque sorte de son statut de sujet à part entière. En l’occurrence, que ce soit dans la citation de Magali Aimé ou dans la thèse de Simone de Beauvoir, c’est la franc-maçonnerie féminine ou la femme qui se réalisent dans l’altérité, non l’homme.

Enfin si ces propos ne véhiculent dans les faits aucune injonction normative, ils en disent pourtant beaucoup sur la vision et la mentalité des personnes qui utilisent ce type de discours[[80]](#footnote-81). L’on pourrait s’interroger sur les conceptions et idéologies philosophiques qui circulent, et sont partagées dans la franc-maçonnerie en lien avec la construction de genre, et au sein de la franc-maçonnerie féminine actuelle.

1.2 Fraternité et Universalité

La fraternité et l’universalité renvoient enfin, de manière schématique de nouveau, au débat opposant différentialisme et universalisme[[81]](#footnote-82). De quelle façon la notion de fraternité, telle que forgée et souhaitée par la franc-maçonnerie, masculine, féminine et mixte, participe à cette problématique. L’analyse va ainsi mettre en corrélation les paroles de Joël Arvelle[[82]](#footnote-83) : « Les maçons se considèrent comme « Frères » ou « Sœurs », c’est d‘ailleurs ainsi qu’ils s’appellent entre eux. Ils se sentent véritablement membres d’une même famille, quelles que soient leurs opinions politiques, leurs croyances, leurs races […][[83]](#footnote-84) » ; celles de Céline Bryon-Portet et Daniel Keller : « Réunir tous les francs-maçons autour de valeurs communes, en faisant fi de leurs différences sociales, culturelles, religieuses et politiques […]. Les singularités individuelles sont contingentes, donc, et par conséquence relatives, variables dans le temps et l’espace, mais l’humanité est ce qui constitue l’essence absolue, invariable, commune à tous les individus, ce qui permet une montée en généralité et invite à voir dans tout profane un initié potentiel et un frère[[84]](#footnote-85) » ; et enfin celles de Magali Aimé : « Sémantiquement le mot fraternité exclut le féminin […]. La fraternité universelle […] en faisant fi de cette forme de sexisme, unit tous les êtres humains sans aucune exclusive. Posons aussi comme incontournable que la fraternité éclairée par la connaissance est un atout précieux qui rappelle que « tous les hommes sont des frères » sans jamais admettre ni penser que l’Autre puisse être un ennemi […]. Le mot fraternité s’utilise ici pour signifier le lien qui unit tous les hommes, comme faisant partie d’une famille mais d’une famille particulière qui est la grande famille humaine. Son sens prend ici une dimension universelle[[85]](#footnote-86) ».

En décortiquant et en comparant les trois extraits choisis, une forme de constat, de caractéristique commune ou d’interprétation récurrente, se discerne au travers de ces passages : celle d’une universalité de la fraternité, ou d’une fraternité universelle[[86]](#footnote-87). Chacun.e de ces auteur.rice.s conjuguent l’universalité à la fraternité, et inversement. Une sorte de co-construction et de co-légitimation mutuelles qui les relieraient inéluctablement l’un à l’autre, selon une visée idéologique, telles les deux facettes d’une même pièce. Autrement expliqué, c’est parce que la franc-maçonnerie aspire à l’universalité, qu’elle encourage et initie notamment ses membres à la fraternité. Et c’est parce qu’elle promeut et favorise la fraternité, sans distinction d’ordre spirituel (psychisme, philosophie, etc.) ou matériel (classe sociale, etc.), qu’elle incite à l’universalité et à l’effacement des singularités individuelles, au profit d’une « utopie partagée » qui rassemblerait l’humanité vers un « avenir commun ». En reprenant la définition de l’universalité donnée par Françoise Collin dans son article, cette dernière indique que [l’] « universalisme suppose effectivement une érosion des différences[[87]](#footnote-88) », mais elle n’est, en aucun cas, constitutive d’identité. L’universalisme prétend transcender les spécificités personnelles afin de réunir l’humanité autour d’une propriété, « conjointe » ou « unique », le fait d’être humain. Un tel positionnement comporte pourtant diverses interrogations.

Premièrement, ne peut-on dire que l’universalisme conduit à une sorte d’homogénéisation des identités, et donc à une normalisation restrictive de la pensée et à un effacement de ce qui est socio-situé ? Telle que l’a notamment dénoncé la blackfeminist bell hooks dans son ouvrage *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme* (1982)[[88]](#footnote-89). L’étiquette générique et universalisante de « Femme » a engendré une invisibilisation et une méconnaissance des diversités féminines, et surtout des rapports de pouvoir et de domination, intersectionnels[[89]](#footnote-90) et entrecroisés, que subissaient les femmes ethnicisées.

Deuxièmement, universaliser ne revient-il pas, tout simplement, à créer une seule catégorie autocentrée, la « catégorie « humain » », qui pourrait mener à l’exclusion de ce qui n’est pas humain (la nature, les animaux, etc.) ? Comme le constatent par exemple les écoféministes en pointant l’anthropocentrisme, l’androcentrisme et l’occidentalocentrisme, présents et latents, dans la réflexion occidentale hégémonique[[90]](#footnote-91). Impérialisme idéologique et culturel que la philosophe française Elsa Dorlin a également relevé dans son livre *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination* (2009)[[91]](#footnote-92). « Les structures juridiques, économiques et religieuses et familiales sont traitées comme des phénomènes devant être analysés à l’aune de l’Occident ; c’est là que l’universalité ethnocentrique se manifeste […]. Le discours humaniste et scientifique est porteur d’un impératif légitimatoire[[92]](#footnote-93) ».

Troisièmement, l’utopie universaliste maçonne, de par sa vocation à une spiritualité ésotérique et à une initiation symbolique, ne s’apparente-t-elle pas à une « théorisation abstraite[[93]](#footnote-94) » volontairement élitiste ? Kristie Dotson, féministe philosophe noire américaine, en explicitant le concept, reprend les formulations de Barbara Christian à ce propos. Kristie Dotson s’attaque à la théorie littéraire en parlant de théorisation égocentrique, de mystification du langage ou encore de « simplification à l’excès d’un monde complexe […]. Une tendance à vouloir rendre le monde moins complexe en l’organisant selon un principe, en le déterminant à travers une idée qui est en fait un idéal (socio-situé). Chercher à comprendre un monde complexe en l’organisant autour de certains axes constitue certes une manière de théoriser[[94]](#footnote-95) ». Si ces accusations se rapportent initialement au champ littéraire, cette prédominance des idées sur le concret et le réel, ainsi que du langage codé qui est utilisé pour le définir et le partager, cela peut néanmoins entrer en résonance avec les outils spéculatifs mis en place par la franc-maçonnerie.

Pour terminer, Françoise Gaspard, sociologue féministe et femme politique française aborde, dans son article « Du patriarcat au fratriarcat. La parité comme nouvel horizon du féminisme (2011)[[95]](#footnote-96) », la résurgence du patriarcat, mis en péril par les mouvements ponctuels féministes de ces dernières années, sous l’appellation de fratriarcat. Elle souligne que désormais les femmes sont présentes partout, mais que pour autant l’égalité, l’équité et la parité entre les genres ne sont pas acquises. Elle met ainsi en évidence la fraternité, ou le fratriarcat, comme nouvel outil de déséquilibre des genres, en faveur des masculinités : « Le pouvoir n’est pas seulement patriarcal dans ses origines, mais aussi et peut-être surtout fratriarcal […]. La fraternité a fonctionné — et continue de le faire — comme une sorte de « cache-sexe », de la même façon que le mot « homme » dans la devise des droits de 1789 n’a d’abord concerné que les hommes, et eux seuls. Sur la scène publique, et a fortiori politique, les femmes ne sont pas des hommes, et les sœurs ne sont aucunement des frères […]. L’universel a longtemps ignoré les femmes. Refuser la parité, c’est refuser de prendre en considération la société telle que l’Histoire l’a produite[[96]](#footnote-97) ». Cette dénonciation d’un patriarcat déguisé semble cependant, *a fortiori*, de ne pas correspondre à l’idéal « fraternel » prôné par l’utopie maçonnique. L’on peut tout de même se demander, aujourd’hui encore, pourquoi les loges sont-elles encore majoritairement réservées aux hommes[[97]](#footnote-98) ? Est-ce parce qu’il y a moins de francs-maçonnes ?

**CONCLUSION**

Dans une interview consacrée au grand-maître du Grand Orient de Belgique Henry Charpentier, la journaliste Soraya Ghali écrit en 2018 que « le pourcentage de femmes ne dépassait pas 30 % des effectifs de la franc-maçonnerie belge[[98]](#footnote-99) ». Elle rajoute que la franc-maçonnerie féminine s’est principalement développée dans les années 1970-1980, mais que « depuis 1990/2000, ce souffle missionnaire est retombé ». Du coup, comment expliquer ce déséquilibre, voire cet essoufflement numérique alors que la parité se répand de plus en plus dans le monde profane ? Pour quelle(s) raison(s) les femmes seraient-elles encore minoritaires dans cette institution, bien qu’elles soient majoritaires au niveau de la population mondiale ? Est-ce une question de goût ? De préférence ? D’intérêt ? De même, pourquoi dans les ouvrages de connaissances maçonniques, ceux consultés en tout cas, une majorité des auteurs se réfèrent encore au masculin générique pour définir l’universalisme et la fraternité ? Pourquoi autant de réticences à l’écriture inclusive et à la mixité ?

S’il n’existe pas d’explication monolithique à ces questions, à chacun.e sa liberté de (ré)interprétation et de compréhension de ces éléments, l’on peut néanmoins avancer quelques tentatives de réponses. Certain.e.s franc-maçon.ne.s considèrent l’égalité entre les genres comme effective depuis la création de loges mixtes et féminines en maçonnerie. D’autres encore estimant que les droits des femmes ayant été acquis, le droit à la pilule et le droit à l’avortement par exemple, il n’est plus nécessaire de faire du militantisme féministe une priorité et de souhaiter davantage de prérogatives. Enfin, des franc-maçonnes comme Marie-Thérèse Besson[[99]](#footnote-100) ou Marie-Claude Kervella-Boux[[100]](#footnote-101), revendiquent au contraire leur « préférence » à la non-mixité et leur adhésion à des loges exclusivement féminines. Avançant notamment que le fait « d’avoir un regard spécifiquement féminin », leur permettrait d’obtenir une approche différenciée, d’avancer plus loin dans leur processus identitaire et initiatique, et « de réfléchir entre elles sur des problèmes qui les concernent […] ».

Des résistances et opinions aussi bien féminines que masculines, qui puisent (hypothétiquement) leurs racines dans l’utopie, la représentation ou la signification même de ce qui constitue la franc-maçonnerie aux yeux des divers.es franc-maçon.ne.s. : « […] un Moyen de nouer une véritable Amitié parmi des Personnes qui eussent dû demeurer perpétuellement Éloignées[[101]](#footnote-102) », « une façon de se relier à soi, aux autres et au monde[[102]](#footnote-103) » ou encore « une mise au diapason des vibrations individuelles en une harmonie collective englobante[[103]](#footnote-104) ». Un universalisme ou plutôt une universalité qui, comme abordé auparavant, éclipse les spécificités personnelles – et donc les inégalités de genre, classe, race (etc.) qui y seraient accolées – afin de questionner l’« Humanité » et de se tourner tou.te.s ensemble vers un « devenir idéal ». Ainsi le grand maître du Droit Humain, Madeleine Postal, refusant catégoriquement la féminisation de son « titre », argue que le Droit Humain soutient « les revendications pour les droits des femmes ». Mais pour autant, les franc-maçonnes et les franc-maçons « préfèrent avoir une commission sociétale », qu’ielles sont « conscients que les femmes sont discriminées au niveau des salaires, qu’elles subissent des violences, mais dans notre fonctionnement maçonnique, nous ne faisons pas la différence hommes/femmes. On dit que la condition de la femme est celle de l’humanité[[104]](#footnote-105) ».

Pour répondre au fil conducteur de cette analyse, la franc-maçonnerie est-elle une utopie genrée ? Si on l’aborde sous la perspective du genre, la réponse sera probablement oui. Bien que selon les sensibilités et les idéologies, les vécus et les points de vue socio-situés, les outils conceptuels et méthodologiques, cette tentative de réponse, loin d’être la seule et l’unique, se nuancera et se diversifiera à l’image de l’identité humaine foisonnante, multiple et complexe. En outre, la perspective de genre, voire les perspectives de genre, ne représente qu’une optique parmi tant d’autres. Un outil au passé historique et à la lourde charge sociale (instrument de militance, de dénonciation, de revendication, d’inclusion etc.) qui se doit, au même titre que les autres approches, d’être recontextualisé, questionné, critiqué, adapté et réinventé. En somme, pensées des francs-maçons et pensées du genre ne sont pas si éloignées que ça, l’une et l’autre visant toutes deux un équilibre, qui peut être considéré comme utopique, et la participation créative à une société meilleure.

**BIBLIOGRAPHIE**

Ouvrages

* AIMÉ. Magali. *Femme et franc-maçonne. Paroles d’apprenties, silences de compagnonnes*. Éditions Dervy. France. 2012. 136 pages.
* ARVELLE. Joel. *Être franc-maçon en Belgique. 80 réponses aux questions que vous vous posez*. Édité par J. Bonivert et J.-M. Dubray. Belgique. 1989. 123 pages.
* BAUER. Alain. DACHEZ. Roger. *Les 100 mots de la franc-maçonnerie*. Presses Universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? ». Paris. 2007. 126 pages.
* BEAUVOIR. Simone (de). *Le Deuxième Sexe*. Gallimard. Paris. 1949. 978 pages.
* BERESNIAK. Daniel. *La franc-maçonnerie en 33 questions*. Éditeur Detrad. Langres – Saint – Geosmes. 2005. 128 pages.
* BREY. Iris. *Sex and the series*. Editions de l’Olivier. France. 2018. 274 pages.
* BRYON-PORTET. Céline. KELLER. Daniel. *L’utopie maçonnique. Améliorer l’homme et la société*. Éditions Dervy. Paris. 2015. 393 pages.
* DORLIN. Elsa. *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Presses universitaires de France. France. 2009. 313 pages.
* HOOKS. Bell. *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*. Éditions Cambourakis. Coll. « Sorcières ». Paris. [1982] 2018. 295 pages.
* LIGOU. Daniel. *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*. Presses Universitaires de France. France. [1987] 2006. 1301 pages.
* NAUDON. Paul. *Histoire générale de la Franc-maçonnerie*. Éditions Charles Moreau. Pantin. 2004. 251 pages.
* PERROT. Michelle. *Les femmes ou Les silences de l’histoire*. Flammarion. Coll. « Champs Histoire ». France. [1998] 2020. 704 pages.
* RÉVAUGER. Cécile. *La longue marche des franc-maçonnes*. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. 182 pages.
* STOLLER. Robert. S*ex and Gender. The Development of Masculinity and Feminity*. Institute of Psycho-analysis. 1968. 383 pages.

Articles

* BARIL. Audrey. « De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l’œuvre de Judith Butler ». Dans *Recherches féministes*. Vol. 20. N° 2. 2007. Pp. 61 – 90.
* COLLIN. Françoise. « Essentialisme et dissymétrie des sexes ». Dans Les *Cahiers du GRIF*. N° 40. 1989. Pp. 91 – 104.
* COLLIN. Françoise. VILAINE. Anne-Marie (de). « La même et les différences ». Dans *Les Cahiers du GRIF*. N° 28. 1983. Pp. 7 – 16.
* CHRISTIAN. Barbara. « The Race for Theory ». Dans *Cultural Critique*. N° 6. 1987. Pp. 51 – 63.
* CRENSHAW. Kimberlé Williams. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». Dans *Cahiers du Genre*. Vol. 39. N° 2. 2005. Pp. 51 – 82.
* DOTSON. Kristie. « Moi, féministe noire : Pour qui je me prends ? ». Dans *Diogène*. Vol. 235-236. N° 3. 2011. Pp. 109 – 129.
* GASPARD. Françoise. « Du patriarcat au fratriarcat. La parité comme nouvel horizon du féminisme ». Dans *Cahiers du Genre*. N° 2. 2011. Pp. 135 – 155.
* HARAWAY. Donna. « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle ». Dans *Le manifeste cyborg et autres essais*. Sciences – Fictions – Féminismes. Éditeur Exils. [1991] 2007. France. Pp. 107 – 144.
* JAMI. Irène. « Judith Butler, théoricienne du genre ». Dans *Cahiers du Genre*. Vol. 44. N° 1. 2008. Pp. 205 – 228.

Sites internet

* BERENI. Laure. CHAUVIN. Sébastien. JAUNAIT. Alexandre. REVILLARD. Anne. « Introduction aux études sur le genre ». Dans *Académia*. [En ligne]. Publié en 2012. Consulté le 10 avril 2020. Disponible sur : [https://www.academia.edu/15248060/Introduction\_aux\_%C3%A9tudes\_sur\_le\_genre\_Bruxelles\_De\_Boeck\_2012\_](https://www.academia.edu/15248060/Introduction_aux_%2525C3%2525A9tudes_sur_le_genre_Bruxelles_De_Boeck_2012_).
* COLLIN. Françoise. « Déconstruction / destruction des rapports de sexes ». Dans *Sens Public. Revue électronique internationale*. [En ligne]. Publié en octobre 2003. Consulté le 3 juin 2020. Disponible sur : <http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=43>.
* HECQ. Françoise. « Féminisme et Franc-maçonnerie ». Dans *L’Université des Femmes*. [En ligne]. Publié en décembre 2007. Consulté le 7 juin 2020. Disponible sur : file:///C:/Users/Hello/Downloads/an15\_2007\_feminismefrancmaconnerie.pdf.
* OGER. Claire. « Judith Butler, Le pouvoir des mots. Politique du performatif ». Dans *Mots. Les langages du politique*. [En ligne]. Mis en ligne le 1er juillet 2008. Consulté le 3 juin 2020. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/mots/736>.
* RÉVAUGER. Cécile. « Les femmes et la franc-maçonnerie, des origines à nos jours ». Dans *Portal de Revistas Académicas*. [En ligne]. Publié le 1er décembre 2012. Consulté le 13 mai 2020. Disponible sur : <https://revistas.ucr.ac.cr/index.php/rehmlac/article/view/12154/11429>.

Cours

* DEGAVRE. Florence. ZANONE. Damien. « Genre et Études de genre, définitions ». Dans *Épistémologies de la recherche en études de genre*. Cours du Master interuniversitaire de spécialisation en études de genre. Université Catholique de Louvain (siège administratif). Année académique 2019-2020.
* GRANDJEAN. Nathalie. *Philosophies féministes et de genre*. Cours du Master interuniversitaire de spécialisation en études de genre. Université Catholique de Louvain (siège administratif). Année académique 2019-2020.

1. RÉVAUGER. Cécile. La longue marche des franc-maçonnes. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. P° 8. [↑](#footnote-ref-2)
2. AIMÉ. Magali. Femme et franc-maçonne. Paroles d’apprenties, silences de compagnonnes. Éditions Dervy. France. 2012. P° 18. [↑](#footnote-ref-3)
3. BRYON-PORTET. Céline. KELLER. Daniel. « Une utopie de la reliance pour réenchanter le monde. La triple alliance : se relier à soi, aux autres et au monde ». Dans L’utopie maçonnique. Améliorer l’homme et la société. Éditions Dervy. Paris. 2015. Pp. 57 – 106. [↑](#footnote-ref-4)
4. SCHREIBER. Jean-Philippe. Les formes contemporaines de l'antimaçonnisme : Sciences des religions. Editions de l'Université de Bruxelles. Coll. « Problèmes d’histoire des religions ». Bruxelles. 228 pages. [↑](#footnote-ref-5)
5. BRYON-PORTET. Céline. « Les évolutions communicationnelles de la franc-maçonnerie : du mutisme à la médiatisation ? ». Dans Communication & langages. Vol. 164. N° 2. 2010. Pp. 99 – 115. [↑](#footnote-ref-6)
6. Passage originel : « La franc-maçonnerie ne se contentait pas d’énoncer de belles idées en insistant sur l’universalité du genre humain. Elle rendait concrètement possible l’interculturalisme et par là même bouleversait en profondeur une culture foncièrement cloisonnée : brassage social, ethnique et religieux ». Ibid. P° 181. [↑](#footnote-ref-7)
7. RÉVAUGER. Cécile. La longue marche des franc-maçonnes. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. 182 pages. [↑](#footnote-ref-8)
8. Passage originel : « Le Droit Humain (première loge mixte fondée en 1892) a toujours refusé de féminiser les titres. Quant aux obédiences mixtes anglaises et américaines, pour compenser l’absence de masculin et de féminin dans la langue anglaise, elles ont tenu à afficher l’absence de distinction de genre en englobant les frères et sœurs sous un vocable unique, naturellement celui de « brother » […]. Cependant, comme par hasard, c’est le titre de « frère » qui fut retenu et non celui de « sœur » pour désigner l’ensemble des membres. A l’heure où la plus grande obédience masculine française a fait le pas d’accepter des sœurs, il ne serait pas inconcevable qu’un pas de plus soit franchi vers la mixité, et que les fonctions soient féminisées. Quand plusieurs frères, ainsi que certaines sœurs, s’y opposent violemment, d’autres disent qu’il s’agit d’un point détail, qui les laisse indifférents. Ici tout est symbole, mais justement ! Lorsqu’on s’intéresse de près au débat sur la question de la féminisation des titres, on s’aperçoit que c’est l’arbre qui cache la forêt, et qu’il s’agit en fait d’un problème de fond ». Ibid. Pp. 115 – 116 / 116 – 118. [↑](#footnote-ref-9)
9. Ibid. Pp. 39 – 87. [↑](#footnote-ref-10)
10. Ibid. P° 19. [↑](#footnote-ref-11)
11. AIMÉ. Magali. Femme et franc-maçonne. Paroles d’apprenties, silences de compagnonnes. Éditions Dervy. France. 2012. P° 19. [↑](#footnote-ref-12)
12. Ibid. 136 pages. [↑](#footnote-ref-13)
13. HECQ. Françoise. « Féminisme et Franc-maçonnerie ». Dans L’Université des Femmes. [En ligne]. Publié en décembre 2007. Consulté le 7 juin 2020. Disponible sur : file:///C:/Users/Hello/Downloads/an15\_2007\_feminismefrancmaconnerie.pdf. [↑](#footnote-ref-14)
14. DEGAVRE. Florence. ZANONE. Damien. « Genre et Études de genre, définitions ». Dans Épistémologies de la recherche en études de genre. Cours du Master interuniversitaire de spécialisation en études de genre. Université Catholique de Louvain (siège administratif). Année académique 2019-2020. [↑](#footnote-ref-15)
15. RÉVAUGER. Cécile. La longue marche des franc-maçonnes. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. P° 8. [↑](#footnote-ref-16)
16. HARAWAY. Donna. « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle ». Dans Ferbos.jeanfrancois.free.fr. [En ligne]. Publié en 20O7. Consulté le 21 avril 2020. Disponible sur : <http://ferbos.jeanfrancois.free.fr/psychanalyse-et-creation/IMG/pdf/4_savoirs_situes_8.pdf>. [↑](#footnote-ref-17)
17. Une théoricienne et pionnière du cyberféminisme. [↑](#footnote-ref-18)
18. HARAWAY. Donna. « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle ». Dans Ferbos.jeanfrancois.free.fr. [En ligne]. Publié en 20O7. Consulté le 21 avril 2020. Disponible sur : <http://ferbos.jeanfrancois.free.fr/psychanalyse-et-creation/IMG/pdf/4_savoirs_situes_8.pdf>. [↑](#footnote-ref-19)
19. Tiré du mot originel « sacerdos » qui signifie « fonction du prêtre qui présente un caractère particulièrement respectable en raison du dévouement à l'égard d'autrui qu'elle exige ». Le terme est « adjectivisé », détourné, dans ce travail pour relever de manière, certes très ironique, le caractère quasiment sacré, valorisable et valorisé et donc hautement recommandé de la prétendue objectivité scientifique. « Sacerdoce ». Dans Larousse.fr. [En ligne]. Consulté le 9 juin 2020. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sacerdoce/70425>. [↑](#footnote-ref-20)
20. HARAWAY. Donna. « Savoirs situés : question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle ». Dans Ferbos.jeanfrancois.free.fr. [En ligne]. Publié en 20O7. Consulté le 21 avril 2020. Disponible sur : <http://ferbos.jeanfrancois.free.fr/psychanalyse-et-creation/IMG/pdf/4_savoirs_situes_8.pdf>. [↑](#footnote-ref-21)
21. Ibid. [↑](#footnote-ref-22)
22. Que l’on pourrait tout à fait transposer aux fameuses Lumières du XVIIIe siècle. [↑](#footnote-ref-23)
23. STOUVENEL. Victor (trad.). L’utopie de Thomas Morus. Paulin Libraire – Éditeur. Paris. 1842. 224 pages. [↑](#footnote-ref-24)
24. RUYER. Raymond. « Chapitre premier : le genre utopique ». Dans L'Utopie et les utopies. Éditeur « Gérard Monfort ». 1988 [1950]. P° 3. [↑](#footnote-ref-25)
25. BRYON-PORTET. Céline. KELLER. Daniel. L’utopie maçonnique. Améliorer l’homme et la société. Éditions Dervy. Paris. 2015. 393 pages. [↑](#footnote-ref-26)
26. FRITSCHER. Frédéric. « L’utopie maçonnique ». Dans La chaîne d'union. Vol. 72. N° 2. 2015. Pp. 3 – 3. [↑](#footnote-ref-27)
27. LECORDIER. Yves. « L’utopie maçonnique de Céline Bryon-Portet et Daniel Keller ». Dans Humanisme. Vol. 307. N° 2. 2015. Pp. 86 – 87. [↑](#footnote-ref-28)
28. FRITSCHER. Frédéric. Loc. cit. [↑](#footnote-ref-29)
29. NAUDON. Paul. Histoire générale de la Franc-maçonnerie. Éditions Charles Moreau. Pantin. 2004. 251 pages. [↑](#footnote-ref-30)
30. Loge : « local, temple, spécialement aménagé où se réunissent les maçons » (définition antérieure) ou « ensemble des maçons d’un atelier ». LIGOU. Daniel. Dictionnaire de la franc-maçonnerie. Presses Universitaires de France. France. [1987] 2006. P° 715. [↑](#footnote-ref-31)
31. Obédience : « association des loges maçonniques reconnaissant une organisation et une administration commune. Si toutes les loges pratiquent le même rite, l’Obédience s’appelle Grande Loge ; si elle en pratique plusieurs, elles forment un Grand Orient ou Fédération de Rites ». Ibid. P° 861. [↑](#footnote-ref-32)
32. Opératif : « c’est la Maçonnerie de « métier » qui a précédé la Maçonnerie « spéculative » ou « modern » ». Ibid. P° 873. [↑](#footnote-ref-33)
33. Spéculatif : « il est classique d’opposer la Franc-maçonnerie « opérative », celle des architectes et tailleurs de pierre, et la Maçonnerie « spéculative », c’est-à-dire celle qui ne compte plus désormais que des hommes – sauf de rares exceptions – étrangers aux métiers de la construction ». Ibid. P° 1144. [↑](#footnote-ref-34)
34. « Constitutions d'Anderson ». Dans Misraim3.free.fr. [En ligne]. Publié en 2012. Consulté le 6 juin 2020. Disponible sur : <http://misraim3.free.fr/franc-maconnerie/Anderson.pdf>. [↑](#footnote-ref-35)
35. Le plus ancien de ces 125 « Vieux Devoirs » conservés étant le manuscrit « Regius », daté de 1390. LIGOU. Daniel. Dictionnaire de la franc-maçonnerie. Presses Universitaires de France. France. [1987] 2006. Pp. 870 – 871. [↑](#footnote-ref-36)
36. Le « centre de l’union » est l’un des principes fondateurs érigés dans les Constitutions d’Anderson (1723). Passage originel : « un Maçon est obligé, en vertu de son titre, d’obéir à la loi morale, et « est astreint à » la Religion, sur laquelle tous les hommes sont d’accord […]. D’où il s’ensuit que la Maçonnerie est le centre de l’union et le moyen de concilier une sincère amitié parmi des personnes qui n’auraient jamais pu sans cela se rendre familières entre elles ». P° 207. [↑](#footnote-ref-37)
37. La tolérance est le 4e pilier constitutif et idéel de la franc-maçonnerie. ARVELLE. Joel. Être franc-maçon en Belgique. 80 réponses aux questions que vous vous posez. Édité par J. Bonivert et J.-M. Dubray. Belgique. 1989. P° 33. [↑](#footnote-ref-38)
38. BAUER. Alain. DACHEZ. Roger. Les 100 mots de la franc-maçonnerie. Presses Universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? ». Paris. 2007. P° 86. [↑](#footnote-ref-39)
39. « Règles institutionnelles intangibles qui se fondent sur les anciens statuts des constructeurs. En fait, il s’agissait de prescriptions concernant les aptitudes physiques indispensables pour exercer le métier ». C’est ainsi que parmi les traditionnalistes maçons, certains justifiaient l’exclusion des femmes par le fait que la construction, et donc la franc-maçonnerie spéculative qui en est issue, était un « métier d’homme ». NAUDON. Paul. Histoire générale de la Franc-maçonnerie. Éditions Charles Moreau. Pantin. 2004. P° 227. [↑](#footnote-ref-40)
40. Cf. le chapitre sur les femmes et franc-maçonnerie. [↑](#footnote-ref-41)
41. BRYON-PORTET. Céline. KELLER. Daniel. L’utopie maçonnique. Améliorer l’homme et la société. Éditions Dervy. Paris. 2015. Pp. 275 – 299. [↑](#footnote-ref-42)
42. BAUER. Alain. DACHEZ. Roger. Les 100 mots de la franc-maçonnerie. Presses Universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? ». Paris. 2007. P° 84 – 85. [↑](#footnote-ref-43)
43. Dans la partie consacrée aux « Anciennes Obligations des Maçons Francs et Acceptés », le paragraphe traitant de « La Loge » précise ceci : « Les Personnes admises comme membres d'une Loge doivent être des Hommes bons et loyaux, nés libres, ayant l'Age de la maturité d'esprit et de la Prudence, ni Serfs ni femmes ni Hommes immoraux ou scandaleux, mais de bonne réputation ». « Constitutions d'Anderson ». Dans Misraim3.free.fr. [En ligne]. Publié en 2012. Consulté le 6 juin 2020. Disponible sur : <http://misraim3.free.fr/franc-maconnerie/Anderson.pdf>.. [↑](#footnote-ref-44)
44. Initiée à la Loge n° 44, au manoir de Doneraile. RÉVAUGER. Cécile. La longue marche des franc-maçonnes. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. P° 10. [↑](#footnote-ref-45)
45. Acceptée dans la Compagnie des Maçons de Londres. Ibid. P° 11. [↑](#footnote-ref-46)
46. Ayant possiblement fondé la première et unique loge exclusivement féminine, la loge Sainte-Anne. Malheureusement les archives manquent pour étayer cette hypothèse. Ibid. P° 14. [↑](#footnote-ref-47)
47. A partir de 1760-70 apparaissent des Loges d’Adoption, dont la date d’apparition est contestée selon les auteurs. Les loges d’Adoption sont considérées comme « des groupes paramaçonniques, constitués par des Frères réguliers, pour satisfaire la curiosité des femmes, faire taire les calomnies et donner aux fêtes maçonniques […] un attrait que ne pouvait avoir une réunion purement masculine ». LIGOU. Daniel. Dictionnaire de la franc-maçonnerie. Presses Universitaires de France. France. [1987] 2006. P° 14. [↑](#footnote-ref-48)
48. Passage originel : « Les loges féminines prirent de l’importance à partir de 1760, si bien qu’en 1774, le Grand Orient de France décida de régulariser un état de fait sans attenter toutefois aux règles de l’Ordre. C’est ainsi que furent créées les loges d’adoptions, souchées sur des ateliers masculins et tenues par leurs officiers avec pour mission de réaliser des œuvres de bienfaisance […]. Le mouvement contemporain d’émancipation de la femme se devait d’avoir sa répercussion sur la Franc-Maçonnerie. L’amorce en fut l’initiation, par une loge dissidente du Rite Ecossais, Les Libres Penseurs, du Peck, de la célèbre propagandiste Maria Deraismes, le 14 janvier 1882. Celle-ci […] fonda avec le concours de Georges Martin, une obédience mixte, le Droit Humain […]. En 1901, elle a pris la forme d’une organisation internationale qui compte aujourd’hui 40 fédérations nationales ». NAUDON. Paul. Histoire générale de la Franc-maçonnerie. Éditions Charles Moreau. Pantin. 2004. Pp. 230 – 231. [↑](#footnote-ref-49)
49. ARVELLE. Joel. Être franc-maçon en Belgique. 80 réponses aux questions que vous vous posez. Édité par J. Bonivert et J.-M. Dubray. Belgique. 1989. P° 7. [↑](#footnote-ref-50)
50. RÉVAUGER. Cécile. La longue marche des franc-maçonnes. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. P° 106. [↑](#footnote-ref-51)
51. Ibid. P° 5. [↑](#footnote-ref-52)
52. Grâce à des auteurs tels que René Le Forestier, Françoise Jupeau-Requillard, Gisèle et Yves Hivert-Messeca, Alexandra Heidle et Jan Snoek pour ne citer qu’eux. RÉVAUGER. Cécile. « Les femmes et la franc-maçonnerie, des origines à nos jours ». Dans Portal de Revistas Académicas. [En ligne]. Publié le 1er décembre 2012. Consulté le 13 mai 2020. Disponible sur : <https://revistas.ucr.ac.cr/index.php/rehmlac/article/view/12154/11429>. [↑](#footnote-ref-53)
53. Paul Naudon était un historien et écrivain français. NAUDON. Paul. Histoire générale de la Franc-maçonnerie. Éditions Charles Moreau. Pantin. 2004. 251 pages. [↑](#footnote-ref-54)
54. ARVELLE. Joel. Être franc-maçon en Belgique. 80 réponses aux questions que vous vous posez. Édité par J. Bonivert et J.-M. Dubray. Belgique. 1989. 123 pages. [↑](#footnote-ref-55)
55. BRYON-PORTET. Céline. KELLER. Daniel. L’utopie maçonnique. Améliorer l’homme et la société. Éditions Dervy. Paris. 2015. 393 pages. [↑](#footnote-ref-56)
56. 8 pages sur 250 pour l’un, 2 pages sur 121 pour l’autre et enfin 10 pages sur 385 pour le dernier. [↑](#footnote-ref-57)
57. PERROT. Michelle. Les femmes ou Les silences de l’histoire. Flammarion. Coll. « Champs Histoire ». France. [1998] 2020. 704 pages. [↑](#footnote-ref-58)
58. RÉVAUGER. Cécile. La longue marche des franc-maçonnes. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. P° 107. [↑](#footnote-ref-59)
59. BAUER. Alain. DACHEZ. Roger. Les 100 mots de la franc-maçonnerie. Presses Universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? ». Paris. 2007. P° 44. [↑](#footnote-ref-60)
60. AIMÉ. Magali. Femme et franc-maçonne. Paroles d’apprenties, silences de compagnonnes. Éditions Dervy. France. 2012. P° 22. [↑](#footnote-ref-61)
61. ARVELLE. Joel. Être franc-maçon en Belgique. 80 réponses aux questions que vous vous posez. Édité par J. Bonivert et J.-M. Dubray. Belgique. 1989. Pp. 26 – 28. [↑](#footnote-ref-62)
62. BAUER. Alain. DACHEZ. Roger. Les 100 mots de la franc-maçonnerie. Presses Universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? ». Paris. 2007. P° 43. [↑](#footnote-ref-63)
63. Ibid. P° 107. [↑](#footnote-ref-64)
64. NAUDON. Paul. Histoire générale de la Franc-maçonnerie. Éditions Charles Moreau. Pantin. 2004. P° 238. [↑](#footnote-ref-65)
65. Un historien et écrivain français. [↑](#footnote-ref-66)
66. LIGOU. Daniel. Histoire des francs-maçons en France. Privat. Coll. « Bibliothèque historique ». 1995 [1981]. 412 pages. [↑](#footnote-ref-67)
67. GASPARD. Françoise. « Franc-Maçonnerie, République et exclusion des femmes ». Dans Les Cahiers du CEDREF. Hors-série 2. 1996. Pp. 63 – 75. [↑](#footnote-ref-68)
68. AIMÉ. Magali. *Femme et franc-maçonne. Paroles d’apprenties, silences de compagnonnes*. Éditions Dervy. France. 2012. P° 21. [↑](#footnote-ref-69)
69. COLLIN. Françoise. « Déconstruction / destruction des rapports de sexes ». Dans *Sens Public. Revue électronique internationale*. [En ligne]. Publié en octobre 2003. Consulté le 3 juin 2020. Disponible sur : <http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=43>. [↑](#footnote-ref-70)
70. Un féminisme qui s’oppose dans sa conception au féminisme égalitariste et universaliste. Refusant l’assimilation à un système exclusivement masculin, les féministes différentialistes préfèrent imaginer une société où les femmes et les hommes évolueraient ensemble, mais distinctement selon des spécificités propres à chacun des deux sexes. Ces féministes essentialistes/différentialistes prônent de plus une culture féminine qui se justifierait par la détermination biologique et qui constituerait leur essence même. Une posture à la fois intellectuelle et militante, mise en avant lors de la première vague féministe et défendue notamment par les femmes libérales bourgeoises, qui repose sur une dissymétrie des sexes et valorise la construction différenciée des genres. [↑](#footnote-ref-71)
71. BARRET-DUCROCQ. Françoise. « La mixité en franc-maçonnerie peut-elle faire avancer la cause des femmes ? ». Dans La chaîne d'union. Vol. 64. N° 2. 2013. Pp. 50 – 59. [↑](#footnote-ref-72)
72. BU. Peter. « De l’initiation des femmes et de la mixité ». Dans La chaîne d'union. Vol. 57. N° 3. 2011. Pp. 57 – 65. [↑](#footnote-ref-73)
73. SAINT-JULLIAN. Elise. « Femmes et franc-maçonnerie: loges féminines ou féministes? ». Dans Information.TV5monde.com. [En ligne]. Mis à jour le 28 décembre 2016. Consulté le 29 mai 2021. Disponible sur : https://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-et-franc-maconnerie-des-loges-feminines-ou-feministes-145843. [↑](#footnote-ref-74)
74. SAINT-JULLIAN. Elise. « Femmes et franc-maçonnerie: loges féminines ou féministes? ». Dans Information.TV5monde.com. [En ligne]. Mis à jour le 28 décembre 2016. Consulté le 29 mai 2021. Disponible sur : <https://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-et-franc-maconnerie-des-loges-feminines-ou-feministes-145843>. [↑](#footnote-ref-75)
75. COLLIN. Françoise. « Essentialisme et dissymétrie des sexes ». Dans Les Cahiers du GRIF. N° 40. 1989. Pp. 91 – 104. [↑](#footnote-ref-76)
76. Une nuance peut être apportée à ce propos. Françoise Collin explique effectivement que différence et dualité ne s’équivalent pas forcément et ne sont pas des synonymes. Mais elle reconnaît également qu’« on nomme globalement différencialiste la pensée qui affirme une certaine dualité des sexes, même si elle critique la manière dont cette dualité est traduite dans le social ». COLLIN. Françoise. « Déconstruction / destruction des rapports de sexes ». Dans Sens Public. Revue électronique internationale. [En ligne]. Publié en octobre 2003. Consulté le 3 juin 2020. Disponible sur : <http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=43>. [↑](#footnote-ref-77)
77. « Humanité » comme ensemble des êtres humains et non « humanité » comme conception anthropo, andro et occidentalocentrée du terme. [↑](#footnote-ref-78)
78. Subversive et innovatrice, la pensée Queer renouvelle les grammaires érotiques, diversifie les points de vue (female gaze), détourne les codes de la masculinité hégémonique, institutionnelle et dominante, participe à l’évolution des mentalités et contribue enfin en cela au décloisonnement des identités et à la floraison de nouveaux potentiels sexuels et sociétaux. BREY. Iris. « Chapitre 4 : Queer ». Dans Sex and the series. Editions de l’Olivier. France. 2018. Pp. 187 – 243. [↑](#footnote-ref-79)
79. Simone de Beauvoir avait effectivement décelé le conditionnement genré des rôles sociaux et la formation identitaire différenciée entre les hommes et les femmes, matérialisés au travers de sa fameuse maxime « On ne naît pas femme, on le devient ». BEAUVOIR. Simone (de). Le Deuxième Sexe. Gallimard. Paris. 1949. 978 pages. [↑](#footnote-ref-80)
80. La performativité se penche sur les schèmes de pensées invisibles et culturels qui composent le langage. Une conception qui questionne la linguistique, les mots ou encore les paroles comme miroir révélateur d’une certaine vision idéologique et posture socio-située. Passage originel : « Butler affirme que les sujets sont construits dans et par le langage, que le « sexe » est aussi construit et matérialisé et que tout cela n’a rien de naturel ». OGER. Claire. « Judith Butler, Le pouvoir des mots. Politique du performatif ». Dans Mots. Les langages du politique. [En ligne]. Mis en ligne le 1er juillet 2008. Consulté le 3 juin 2020. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/mots/736>. [↑](#footnote-ref-81)
81. COLLIN. Françoise. VILAINE. Anne-Marie (de). « La même et les différences ». Dans Les Cahiers du GRIF. N° 28. 1983. Pp. 7 – 16. [↑](#footnote-ref-82)
82. Déjà citées partiellement dans la partie «  Les femmes et la franc-maçonnerie : une reconnaissance tardive ». [↑](#footnote-ref-83)
83. ARVELLE. Joel. Être franc-maçon en Belgique. 80 réponses aux questions que vous vous posez. Édité par J. Bonivert et J.-M. Dubray. Belgique. 1989. P° 30. [↑](#footnote-ref-84)
84. BRYON-PORTET. Céline. KELLER. Daniel. L’utopie maçonnique. Améliorer l’homme et la société. Éditions Dervy. Paris. 2015. Pp. 177 – 180. [↑](#footnote-ref-85)
85. AIMÉ. Magali. « Le silence, la discrétion, le secret ». Dans Femme et franc-maçonne. Paroles d’apprenties, silences de compagnonnes. Éditions Dervy. France. 2012. Pp. 113 – 114. [↑](#footnote-ref-86)
86. « Tout le genre humain n’est qu’une famille dispersée sur la face de la terre. Tous les peuples sont frères et doivent s’aimer comme tels ». FÉNELON. Les aventures de Télémaque. Livre IX. [↑](#footnote-ref-87)
87. COLLIN. Françoise. « Déconstruction / destruction des rapports de sexes ». Dans Sens Public. Revue électronique internationale. [En ligne]. Publié en octobre 2003. Consulté le 3 juin 2020. Disponible sur : <http://www.sens-public.org/article.php3?id_article=43>. [↑](#footnote-ref-88)
88. HOOKS. Bell. Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme. Éditions Cambourakis. Coll. « Sorcières ». Paris. [1982] 2018. 295 pages. [↑](#footnote-ref-89)
89. CRENSHAW. Kimberlé Williams. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». Dans Cahiers du Genre. Vol. 39. N° 2. 2005. Pp. 51 – 82. [↑](#footnote-ref-90)
90. La philosophe et théoricienne Jeanne Burgart Goutal avait étudié la construction philosophique et l’enracinement culturel de la domination masculine, exercé aussi bien sur les femmes que sur la nature. Une matrice de domination commune, contre lequel milite l’écoféminisme, qu’elle avait développé en reprenant le concept de carno-phallogocentrisme de Jacques Derrida. DERRIDA. Jacques. L’animal que donc je suis. Galilée. Paris. 2006. 218 pages. [↑](#footnote-ref-91)
91. DORLIN. Elsa. Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination. Presses universitaires de France. France. 2009. 313 pages. [↑](#footnote-ref-92)
92. Ibid. [↑](#footnote-ref-93)
93. DOTSON. Kristie. « Moi, féministe noire : Pour qui je me prends ? ». Dans Diogène. Vol. 235-236. N° 3-4. 2011. Pp. 109 – 129. [↑](#footnote-ref-94)
94. Ibid. [↑](#footnote-ref-95)
95. GASPARD. Françoise. « Du patriarcat au fratriarcat. La parité comme nouvel horizon du féminisme ». Dans Cahiers du Genre. N° 2. 2011. Pp. 135 – 136. [↑](#footnote-ref-96)
96. Ibid. [↑](#footnote-ref-97)
97. Passage originel : « La plupart des loges dans le monde sont encore réservées aux frères ». RÉVAUGER. Cécile. La longue marche des franc-maçonnes. France, Grande-Bretagne, États-Unis. Éditions Dervy. Paris. 2018. P° 121. [↑](#footnote-ref-98)
98. GHALI. Soraya. « Femmes et franc-maçonnerie : pourquoi les frères se déchirent ». Dans Levif.be. [En ligne]. Publié le 15 décembre 2028. Consulté le 6 avril 2021. Disponible sur : [https://www.levif.be/actualite/belgique/femmes-et-franc-maconnerie-pourquoi-les-freres-se-dechirent/article-normal-1060117.html?cookie\_check=1617182795#](https://www.levif.be/actualite/belgique/femmes-et-franc-maconnerie-pourquoi-les-freres-se-dechirent/article-normal-1060117.html?cookie_check=1617182795). [↑](#footnote-ref-99)
99. Grande maîtresse de la Grande Loge Féminine de France en 2016. SAINT-JULLIAN. Elise. « Femmes et franc-maçonnerie : loges féminines ou féministes? ». Dans Informations.tv5monde.com. [En ligne]. Publié le 28 décembre 2016. Consulté le 6 avril 2021. Disponible sur : <https://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-et-franc-maconnerie-des-loges-feminines-ou-feministes-145843>. [↑](#footnote-ref-100)
100. Grande Maîtresse de la Grande loge féminine de France en 2019. FROELIG. Caroline. « Franc-maçonnerie : "L’objectif n'est pas de se faire des amis et un réseau" pour Marie-Claude Kervella-Boux ». Dans Midilibre.fr. [En ligne]. Publié le 8 mars 2019. Consulté le 6 avril 2021. Disponible sur: <https://www.midilibre.fr/2019/03/08/franc-maconnerie-lobjectif-nest-pas-de-se-faire-des-amis-et-un-reseau-pour-marie-claude-kervella-boux,8056708.php>. [↑](#footnote-ref-101)
101. NAUDON. Paul. Histoire générale de la Franc-maçonnerie. Éditions Charles Moreau. Pantin. 2004. P° 37. [↑](#footnote-ref-102)
102. BRYON-PORTET. Céline. « Franc-maçonnerie 2.0. Adaptations et dénaturations d'une culture rituelle dans le cadre des plates-formes participatives ». Dans Réseaux. Vol. 172. N° 2. 2012. Pp. 216 – 239. [↑](#footnote-ref-103)
103. Ibid. [↑](#footnote-ref-104)
104. SAINT-JULLIAN. Elise. « Femmes et franc-maçonnerie : loges féminines ou féministes? ». Dans Informations.tv5monde.com. [En ligne]. Publié le 28 décembre 2016. Consulté le 6 avril 2021. Disponible sur : <https://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-et-franc-maconnerie-des-loges-feminines-ou-feministes-145843>. [↑](#footnote-ref-105)